



Objectif
Nouvelle Convention Régionale Culture et Santé
Lancement d'une démarche de concertation

#1 Groupes de travail

FICHE PROPOSITION # 12

FAIRE ÉVOLUER LA RÉMUNÉRATION DES COÛTS ARTISTIQUES		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir la grille des taux horaires des intervenants artistiques. 		
<p>Porteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires du programme 		
<p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rémunérer les temps de réunion sur un taux horaire peut-être néanmoins différent des heures d'intervention (car les artistes ne sont pas salariés comme les RCH). - Sensibiliser les parties prenantes à ce que recouvre un taux horaire d'intervention (= coût artistique + coût de gestion admin de la Cie + TVA). 	<p>Moyens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer le cahier des charges, le dossier de candidature et le modèle de budget - Revaloriser la fourchette indicative de taux horaire indiquée dans le cahier des charges. - Indication par les acteurs culturels et artistes de leur référentiel de calcul de leurs rémunérations le cas échéant et de leurs défraiements. 	<p>Parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements de santé - Structures artistiques et culturelles - interSTICES - Les partenaires du programme

Points de vigilance du groupe

Fiche non traitée dans le groupe.

Points de vigilance d'interSTICES

Cela semble cohérent par rapport aux réalités de réalisation des projets d'une part (nécessitant effectivement beaucoup de temps de préparation, de rencontres...) et d'autre part à la réalité d'augmentation du coût de la vie (la fourchette horaire n'a pas été revue depuis le début du programme par exemple).

Rappelons ici néanmoins que ces positionnements ne relèvent pas uniquement de la politique publique Culture et Santé.

Point de vigilance : si l'intégration des coûts cités plus haut semble pertinente, l'attention à la proportion relative coordination / action semble importante (éviter les effets de survalorisation, de gonflement artificielle...). Par ailleurs, ces temps peuvent être difficiles à facturer, déclarer pour des compagnies.

Les formations d'interSTICES sont des espaces par ailleurs de sensibilisation aux usages et référentiels existants. Points de vigilance d'interSTICES.